



MORLAIX
communauté
S&O MONTRouLÉZ

BOTSORHEL

CARANTEC

GARLAN

GUERLESQUIN

GUIMAEC

HENVIC

LANMEUR

JANNEAOU

LE CLOÛTRE-SAINT-THÉOGNÉC

LE PONTOU

LOCQUÉNOLE

LOCQUJREC

MORLAIX

PLEYBER-CHRIST

PLOUÉGAT-MOYSAN

PLOUÉGAT-QUERRAND

PLOUEZC'H

PLUGASTOU

PLUGONVEN

PLUIGNÉAU

PLOUNÉOUR-MÉNEZ

PLOURIN-LES-MORLAIX

SAINT-JEAN-DU-DOIGT

SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

SAINT-THÉOGNÉC-LOC-ÉGUINER

SAINTE-SÈVE

T&LÉ

2 B voie d'accès au port
BP 97121
29671 Morlaix cedex

Tél. 0806 090 010
sea@agglo.morlaix.fr

Le Lundi 14 Aout 2022

Monsieur Guy PENNEC
Vice-Président en charge de l'Eau

à

Mr FABIOUS JEAN MARC
CONTIS 24
01 Allée JEAN ROSTAND
33650 MARTILLAC

Service EAU &
ASSAINISSEMENT

Réponse sur la desserte en
équipements publics

Dossier n° : PC 029 163 23 00013

Adresse du projet : Keranguen 29410 PLEYBER CHRIST

Références cadastrales : YP 92

Nature du projet : Création ferme agrivoltaïque , avec implantation poste de transformation .

Avis du service eau et assainissement : Favorable

Desserte en eau potable :

Terrain desservi . Branchement à créer. La demande de création du branchement sera à adresser au service eau et assainissement de Morlaix Communauté.

Raccordement à la charge du demandeur.

Desserte en assainissement collectif :

Terrain non desservi.

Desserte en eaux pluviales :

Terrain non desservi – Puits d'infiltration à la charge du demandeur.

Par délégation,
Le responsable de la cellule patrimoine.

Roland De Souza.

Copie : Service instructeur de l'urbanisme de Morlaix Communauté
Mairie
Régie

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à Monsieur le Président de Morlaix Communauté